

Nombre de conseillers : 10
En exercice : 8
Présents : 4
Votants : 7

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE ONZE DECEMBRE

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : le 04/12/2017

Présents : VALOIS Christophe, ROUSSIN Jean-Marie, SERVES Paul.

Excusés : ROUSSIN Françoise (pouvoir donné à LASCOMBES Céline), LAMBEAUX
Brice (pouvoir donné à VALOIS Christophe), SERRES Olivier (pouvoir donné à
ROUSSIN Jean-Marie).

Absent : EYDOUX Guy

Ouverture de la séance à 20h.

Approbation du compte-rendu du CM du 6 novembre 2017 à 7 pour.

CENTRE DE GESTION : Avenant convention ACFI

Le Centre de Gestion informe de l'avenant à la convention (existante depuis 2009) sur la mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection, portant sur l'abrogation et le remplacement des articles 6, 7, 8, 9 et 10. Ces modifications n'appellent pas d'observations particulières si ce n'est l'article 8, « modalités financières », qui fixe à 294€ par jour pour les collectivités affiliées, au lieu de 290€. Les élus acceptent cet avenant.

ECOLE : Projet de réactualisation de la convention avec Rousset

Le Maire fait part de la précédente convention signée entre les deux communes en août 2001 et le projet de réactualisation portant notamment sur les contributions financières ou non des 2 communes aux communes d'accueil lorsque des enfants y sont scolarisés, et vice versa, les élus conscients de la nécessité d'y recourir au vu des effectifs de notre école primaire (19 St-P, 7 Rousset, 10 autres). La commune de Rousset a été sollicitée pour une prise en charge en partie des élèves de l'extérieur ; à la majorité les élus de Rousset ont décidé d'une prise en charge au prorata, soit 3 élèves. Le Conseil prend acte de cette décision.

ECOLE/CANTINE : Prix du repas

Le Maire informe que le Conseil d'Administration de la Maison de Retraite « Les Tourterelles » de Grignan, en date du 26 octobre 2017, a maintenu le prix du repas à la cantine à 4.30€ pour l'année 2018.

CCEPPG : Extension compétence « GEMAPI » et modifications des statuts

Cette compétence obligatoire sera transférée au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté, relative à la GEstion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations.

L'ensemble des élus votent Pour, ainsi qu'à la modification des statuts qui intègrent cette nouvelle compétence.

Madame le Maire fait également part en aparté du départ en pleine séance d'un certain nombre d'élus, dont elle faisait partie, siégeant à la Communauté, lors du Conseil communautaire du 16 novembre dernier, lors du point 13/18, compétence «Enfance et Jeunesse » et l'abandon du projet d'accueil de Loisirs à l'ouest de la Communauté, départ motivé par un constat de non écoute des problématiques drômoises et d'une concentration des projets et des gestions courantes essentiellement sur Valréas.

VOIRIE : demande d'accès par la voie communale

Le Maire explique une situation pour laquelle une demande d'entrée/sortie d'une parcelle agricole sur la voie communale. Cette situation est déjà susceptible d'être effectuée, sans problème particulier lié à un fossé ou autre. La demande est acceptée.

CASERNE : devenir du bâtiment

Le dossier est reporté au prochain Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Agence Postale Communale : reconduction de l'arrêté de Madame ANDRE pour 2018.

Captages prioritaires : les communes de Rousset les vignes et Venterol ont été informées de la procédure en cours, et notamment l'étude du Bassin d'Alimentation des Captages, et seront invitées lors du 2^e COmité de PILotage.

Remerciements : à la commune de Nyons pour le prêt des illuminations dans les 2 platanes sur la place du village. La commission « festivités » est en cours de réflexion à ce sujet.

Egalement des remerciements à tous ceux qui ont participé, enfants et parents (et grands-parents), au goûter de Noël samedi dernier, aux employés communaux et élus et bénévoles pour l'organisation, déco... ainsi qu'au père Noël !

SMBVL : début des travaux d'entretien du Rieumau

Chauffage Mairie : le chauffage réversible de la mairie (mis en place en 1999) est tombé en panne jeudi dernier malgré les réparations effectuées jusque-là depuis 2 ans (gaz, câblage et bloc moteur extérieur). Un devis a été demandé à Chanabas pour son remplacement total, pour un montant de 4591.01€HT. Les élus estiment le devis correct et l'approuvent. Ces travaux seront mis en investissement en restes à réaliser. Installation prévue d'ici une semaine.

Séance levée à 21h15